

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT D'AVIGNON

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

Délibération n°2018122

Date de convocation : 07/12/2018

Membres en exercice : 26

Votants :

PAS DE VOTE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte publié le : *21/12/2018*

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre à quinze heures trente, le Conseil de Communauté s'est réuni à Orange, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de M. Alain ROCHEBONNE :

Présents :

Châteauneuf-du-Pape : AVRIL Claude

Courthézon : ROCHEBONNE Alain, LEMAIRE Marie-Thérèse, FENOUIL Jean-Pierre

Jonquières : BISCARRAT Louis, FLEURY George-Andrée

Orange : BOMPARD Jacques, TESTANIÈRE Gérald, STEINMETZ-ROCHE Marion, PASERO Jean-Pierre, BOURGEOIS Claude, TRAMIER Sandy, BÉGUELIN Armand, MARQUOT Xavier, CRESPO Anne, GASPA Catherine, LAROYENNE Gilles, HAUTANT Anne-Marie

Absents ayant donné pouvoir : FIDÈLE Serge pouvoir à BISCARRAT Louis, LORHO Marie-France pouvoir à BOMPARD Jacques, GRABNER Chantal pouvoir à GASPA Catherine, SABON Denis pouvoir à TESTANIÈRE Gérald, ARNAUD-PERVEYRIE Carole pouvoir à MARQUOT Xavier, GALMARD Marie-Thérèse pouvoir à STEINMETZ-ROCHE Marion

Absents : BOMPARD Guillaume, MAFFRE Claudine

Secrétaire de Séance : MARQUOT Xavier

OBJET : PLANIFICATION TERRITORIALE / RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE L'AGENCE D'URBANISME RHONE AVIGNON VAUCLUSE (AURAV)

RAPPORTEUR : M. Louis BISCARRAT

Par courrier remis en date 17 Septembre 2018, l'Agence d'Urbanisme En Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) a transmis à la Communauté des Communes son rapport annuel d'activité 2017.

La Communauté des Communes est adhérente à l'AURAV pour l'ensemble des communes de son territoire dans le cadre d'une convention triennale.

Le rapport d'activités présente :

- Les objectifs et le fonctionnement de l'agence
- Son territoire d'intervention
- Ses missions :
 - o Planification et Aménagement,
 - o Connaissance des territoires et des modes de vie,

REÇU EN PREFECTURE
le 19/12/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-248400236-20181219-DCC2018122-

- Information, Diffusion, Echanges, Emulation,
- Ses membres et ses partenaires,
- Son équipe technique et administrative (juin 2017),
- Les actions (synthèse analytique et détail par études/projets)

Le rapport d'activité 2017 de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse est disponible en téléchargement sur le site internet : www.aurav.org.

Il convient que le Conseil de Communauté prenne acte de la présentation de ce rapport.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.132-6 du Code de l'Urbanisme sur les modalités de création des Agences d'Urbanisme,

VU la convention partenariale triennale signée entre l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse et la Communauté des Communes du Pays Réuni d'Orange,

CONSIDÉRANT le courrier du 24 Septembre 2018 par lequel l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse a transmis à la Communauté de Communes son rapport d'activité 2017,

AYANT OUI l'exposé du Rapporteur :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2017 de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse,
- **DIT** que ce rapport sera transmis aux communes membres pour y être présenté par devant leurs conseils municipaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.
Orange, le 19/12/18



Le Président

Alain ROCHEBONNE

REÇU EN PREFECTURE

Le 19/12/2018

Application agréée E-legaSite.com

99_DE-084-2484 00236-20181219-DCC2018122-